



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION
STADE PORTE NORMANDE
Exercice clos le 31 août 2014

20, rue du Grévarin
27200 VERNON

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen
6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €
Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com
RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - seco@seco.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 Août 2014

STADE PORTE NORMANDE
Association Loi 1901
20, rue du Grévarin
27200 VERNON

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association STADE PORTE NORMANDE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'organe dirigeant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'éléments à porter à votre connaissance.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de l'organe dirigeant et dans les documents adressés ou mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Vernon, le 16 février 2015
Le commissaire aux comptes
SECO



Julio AMARAL
Membre de la Compagnie de Paris

SAISON : 2013 / 2014

SECTION : SPN Comptes Consolidés

BILAN AU 31/08/2014

ACTIF	BRUT	& PROVISIONS	NET 31/08/2014	31/08/2013	31/08/2012	PASSIF	31/08/2014	31/08/2013	31/08/2012
Actif Immobilisé	527 205	410 764	116 441	128 802	137 212	Fonds Propres & Assimilés	240 123	276 585	293 102
Matériel Sportif	350 123	289 245	60 878	60 469	70 078	Fonds Associatifs	11 113	11 113	11 113
Autres immobilisations corporelles	177 082	121 519	55 563	68 333	67 134	Report à nouveau	223 754	229 228	233 819
Créances	51 602		51 602	82 283	109 394	Résultat de l'exercice	-30 778	-5 473	-4 592
Créances licenciés						Subventions équipement	36 034	41 718	52 762
Créances autres sections						Emprunts & dettes financières	38 136	51 621	39 398
Créance SPN						Emprunts	38 136	51 621	39 398
Créances Instances fédérales						Banques			
Autres créances	51 602		51 602	82 283	105 433	Dettes diverses	34 759	26 993	28 142
Trésorerie	240 663		240 663	331 692	111 672	Fournisseurs	8 889	5 605	5 104
Valeurs mobilières de placement	11 603		11 603	11 603	11 603	Dettes autres sections	189	0	0
Disponibilités	229 060		229 060	320 090	100 069	Dettes SPN	2 053	0	1 500
Charges constatées d'avance	13 549		13 549	6 047	5 013	Dettes instances fédérales	14 478	9 652	10 253
						Dettes fiscales & sociales	9 151	11 736	11 285
						Autres dettes			
TOTAL ACTIF	833 019	410 764	422 254	548 825	363 291	Produits constatés d'avance	109 236	193 626	2 650
						TOTAL PASSIF	422 254	548 825	363 291



COMPTE DE RESULTAT AU 31/08/2014

	31/08/2014	En %	31/08/2013	31/08/2012
Produits de Fonctionnement	724 254	100%	659 774	628 966
Cotisations	191 112	26%	182 509	160 447
Stages & manifestations	49 849	7%	52 473	31 103
Sponsoring & publicité	46 655	6%	20 957	29 210
Recettes minicars	19 852	3%	26 536	13 063
Subventions	333 783	46%	299 452	303 492
Produits divers	83 004	11%	77 847	91 651
Charges de Fonctionnement	775 245		691 065	679 061
Achats	80 490	11%	85 464	91 270
Autres achats & charges externes	167 613	23%	153 178	152 602
Frais de transport	137 814	19%	104 342	99 411
Frais sportifs	120 240	17%	120 469	114 666
Frais de personnel	171 782	24%	134 946	138 948
Dotation aux amortissements	46 779	6%	50 110	44 963
Dotation aux provisions				
Autres charges	50 528	7%	42 554	37 201
Résultat de Fonctionnement	-50 991	-7%	-31 291	-50 095
Résultat Financier	563	0%	-254	1 075
Produits financiers	2 291	0%	1 443	2 287
Charges financières	1 727	0%	1 697	1 212
Résultat Exceptionnel	19 650	3%	26 072	44 428
Produits exceptionnels	24 102	3%	28 518	68 010
Charges exceptionnelles	4 452	1%	2 446	23 582
RESULTAT DE L'EXERCICE	-30 778	-4%	-5 473	-4 592

ASSOCIATION STADE PORTE NORMANDE

CENTRE SPORTIF MUNICIPAL

26, RUE DU GREVARIN

27200 VERNON

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/09/13 au 31/08/14

Règles et méthodes comptables

Engagements financiers et autres informations

Notes sur le Bilan Actif

Notes sur le Bilan Passif



ANNEXE

Total du bilan : 422.254 €

Résultat déficitaire de : -30.778 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association et arrêtés par le conseil d'administration.

I- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

- Amortissements : Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Aucune incidence significative n'est à signaler compte tenu de la mise en place du nouveau règlement sur les actifs et la méthode d'amortissement par composants.

II- ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

Non recensé

Dettes garanties par des sûretés réelles

38.136 €

Autres informations significatives

L'association a pour objet social l'organisation de compétitions sportives, les activités de loisirs, les séances d'entraînement, la tenue de conférences et cours sur les questions sportives, la publication d'un bulletin, et plus généralement tous exercices et initiatives propres à la formation physique et morale de la jeunesse.

Les installations sportives mises à la disposition par la mairie de Vernon, ainsi que les heures de bénévolat n'ont donné lieu à aucune valorisation au cours de l'exercice.

Fait Majeur de l'exercice :

Néant

En ce qui concerne la comptabilisation des Subventions :

Les subventions municipales reportées dans le bilan du 31/08/2014 correspondent aux subventions votées au titre de l'année 2013. Ces subventions ont été votées en mars 2013 sur la base du dossier déposé en décembre 2012 et en tenant compte des données de la saison sportive 2011/2012.

Ce mode de comptabilisation des subventions est une décision de gestion de l'Association. La comptabilisation des subventions en terme d'engagements nous donnerait la possibilité de constater une quote-part de subvention 2014 de 8/12^{ème} ce qui aurait un impact positif sur le résultat de l'Association au 31/08/2014.

III- NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : Non applicable

Fonds commercial : Non applicable

Actif immobilisé : Les mouvements de l'exercice sont les suivants

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Immo.incorporelles</i>				
<i>Immo.corporelles</i>	492.787	34.418		527.205
<i>Immo.financières</i>				
TOTAL	492.787	34.418		527.205

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Immo.incorporelles</i>				
<i>Immo.corporelles</i>	363.985	46.779		410.764
<i>Autres Immo.financ</i>				
TOTAL	363.985	46.779		410.764

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
<i>Actif immobilisé</i>			
<i>Actif circulant et charges constatées d'avance</i>	65.151	65.151	
TOTAL	65.151	65.151	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Autres créances..... 51.602 €

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

Charges à répartir : Non applicable

SECO

IV- NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Variation des Fonds Propres

	<i>A l'ouverture</i>	<i>Résultat 08/2013</i>	<i>Autres Variations</i>	<i>A la clôture</i>
<i>Fonds Propres</i>	234.867	-30.778		204.089

Provisions :

	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
<i>Prov réglementées</i>				
<i>Prov p/R & C</i>				
<i>Prov dépréciation</i>				
TOTAL				

Etat des dettes :

	<i>Montant brut</i>	<i>A un an au plus</i>	<i>Plus d'un an moins de 5 ans</i>	<i>A plus de 5 ans</i>
<i>Etabliss. de crédit</i>	38.136	12.795	25.341	
<i>Dettes autr. sections</i>	189	189		
<i>Fournisseurs</i>	8.889	8.889		
<i>Det.fisc.& sociales</i>	14.478	14.478		
<i>Dettes inst fédérales</i>	2.053	2.053		
<i>Autres dettes</i>	9.151	9.151		
<i>Produits const.d'av.</i>	109.236	109.236		
TOTAL	182.132	156.791	25.341	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts & dettes établissement de crédit :

Emprunts & dettes financières diverses :

Fournisseurs :

8.889 €

Dettes fiscales et sociales :

14.478 €

Autres dettes. :

11.393 €

Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'association et la subvention de la ville de Vernon pour l'exercice 2014/15 pour un total de 109.236 €.

Autres informations

Les honoraires comptabilisés par le commissaire aux comptes de l'Association au titre du contrôle légal des comptes, se sont élevés pour l'exercice 2013/2014 à la somme de 6162.00 € TTC.

SECO